Chypre: adhésion à l'Union européenne et progrès des négociations

1997/2171(COS) - 14/09/2000

La commission a adopté le rapport de M. Jacques POOS (PES, L) sur la demande d'adhésion de Chypre à l'UE et l'état d'avancement des négociations. Le rapport note que Chypre satisfait à la plupart des critères d'adhésion politiques et économiques. La commission estime que Chypre peut s'attendre à adhérer rapidement à l'UE et qu'une solution au problème de la division de l'île ne peut être prérequis à l'adhésion. En particulier, elle déplore "le manque de bonne volonté de la part de la Turquie et de la zone turque de l'île" pour parvenir à un accord. La commission estime enfin que l'adhésion de Chypre à l'UE renforcera l'influence de cette dernière en Méditerranée orientale, ce qui contribuera à accroître la sécurité dans la région.